

Soudan - Le Canada accusé d'empêcher le retour au pays d'un ressortissant, prisonnier de l'ambassade

CLAUDE LEVESQUE

Le Devoir, Édition du vendredi 13 mars 2009

Mots clés : Ambassade, Ressortissant, Prisonnier, Soudan (pays), Canada (Pays)

Arrêté et emprisonné lors d'un voyage dans son pays d'origine, Abousfian Abdelrazik aurait été torturé avant d'être libéré après plusieurs mois

L'avocat et les amis d'Abousfian Abdelrazik, un citoyen canadien qui a été arrêté en 2003 et présumément torturé dans son pays d'origine, le Soudan, demandent à Ottawa de faire le nécessaire pour rapatrier son ressortissant au lieu de multiplier les obstacles à cette procédure.

Après deux longs séjours en prison, où ses interrogateurs n'ont finalement rien trouvé à lui reprocher, M. Abdelrazik s'est réfugié en avril 2008 à l'ambassade canadienne à Khartoum, où il se trouve toujours. Il attend de recevoir un billet de retour, qu'il n'a pas les moyens de payer, et un nouveau passeport, que les services consulaires refusent de lui délivrer tant qu'il n'aura pas en main son billet d'avion.

Un groupe de 115 personnes vient justement d'acheter au nom de M. Abdelrazik une place sur des vols de la compagnie Etihad Airways à destination de Toronto via Abou Dhabi.

L'affaire, déjà assez kafkaïenne, se complique encore. Même si Abousfian Abdelrazik est innocent aux yeux de la police soudanaise comme de la GRC, il figure toujours sur la liste de sympathisants présumés d'al-Qaïda compilée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Par conséquent, les personnes qui ont accepté de financer son retour au pays risquent d'être accusées de crimes passibles d'emprisonnement.

Selon l'avocat Yavar Hameed, qui participait hier à une conférence de presse, le gouvernement canadien a déjà fait planer cette menace.

Des tentatives de rapatriement précédentes ont échoué en partie parce que le fichage en question entraîne une interdiction de vol.

Abousfian Abdelrazik, qui est père de quatre enfants, s'est rendu au Soudan en 2003 pour des raisons familiales. Il y a été emprisonné pendant neuf mois. Des documents obtenus par ses avocats tendent à prouver que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a suggéré aux autorités soudanaises de l'arrêter.

Me Hameed a déposé cette semaine en Cour fédérale une requête visant à forcer le gouvernement canadien à délivrer un passeport à son client, s'appuyant sur la charte canadienne des droits et libertés et sur la déclaration universelle des droits de l'homme.

«Plutôt que de reconnaître ses responsabilités et de corriger promptement la situation, [le Canada] ajoute aux graves violations de droits infligées à M. Abdelrazik celle de violer son droit

inaliénable de retour vers son pays», a affirmé Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés.

«Malheureusement, il ne s'agit pas d'un cas isolé», a poursuivi M. Peshard, parlant d'un «programme de redditions made in Canada».

Ce terme fait référence aux «extraordinary renditions», une pratique de la CIA (l'agence de renseignement américaine) consistant à envoyer des prisonniers dans des États connus pour leur pratique de la torture. Le 22 janvier, le président américain Barack Obama a ordonné à la CIA de mettre fin à cette forme de sous-traitance de la torture.

Interrogée la semaine dernière par le quotidien torontois The Globe and Mail, une porte-parole du SCRS a affirmé que cette agence n'avait jamais provoqué l'arrestation de citoyens canadiens à l'étranger.

COMMETAIRES-RÉACTIONS

Mr Harper est un honte pour le Canada

Gilles Hudicourt

Envoyé Le vendredi 13 mars 2009 09:00

Mr Harper pense qu'il peut agir de la sorte en toute impunité, se moquer de la loi et des valeurs du Canada, tout comme son alter ego George W Bush l'a fait dans son propre pays.

Il est une honte pour le Canada.

La trahison du gouvernement federal.

Louison Caron

Envoyé Le vendredi 13 mars 2009 09:00

La procedure du gouvernement federal en ce qui a trait a la protection des citoyens canadiens a l'etranger, surtout le coupable comportement des autorites concernees lorsqu'il s'agit de nouveaux citoyens, ou citoyens recents, est une honte pour le pays et une trahison de ce qui a fait notre nation et sa reputation d'honneur, d'humanite et de respect des droits de l'HOMME.

Les faits rapportes par le lexe de Claude Levesque n'est pas l'exception... c'est devenu une procedure standard.

Le SCRS se comporte comme une extension des tres nombreuses agences de securite americaine, qui ont donnees a l'Amerique une reputation a la Gestapo et autres agences de securite de

pays tyranniques qui, quelque fois ennemis des USA, mais souvent, de plus en plus souvent, des allies de cette pseudo-democratie.

Et nous, LE PEUPLE, eprouvons une honte genee, mais oublions qu'en democratie, le PEUPLE est souverain, mais n'avons plus la volonte de reagir... peut-etre par desillusion, ou lachete, ou paresse intellectuelle.

J'ai visionne le film "MILK" en fin de semaine derniere. Je n'ai pu m'empecher de penser: Est-ce le sort qui attend "OBAMA" ?

Nous serons des democrates quand nous aurons compris la vraie signification de ce mot. Beaucoup sont morts pour que se realise la democratie. Il suffirait simplement de faire comprendre a nos gouvernants, surtout a M. Harper, que les valeurs canadiennes sont tout autre.

Pour l'instant, pour agir, il faut exiger des responsables politiques qu'ils respectent les lois canadiennes, si le sens de nos valeurs leur echappent.

Le citoyen Caron.
